

Bulletin pour les propriétaires de bétail

Avril 2018

Programme de services vétérinaires

Meilleur accès aux soins vétérinaires pour votre bétail

Dans le cadre du programme de santé des animaux d'élevage du Yukon, le gouvernement propose un programme pilote visant à réduire les frais de soins vétérinaires des agriculteurs qui élèvent des animaux aux fins de production alimentaire. Ce programme pilote de services vétérinaires s'inscrit dans les démarches gouvernementales de promotion des aliments locaux.

Les éleveurs qui habitent loin d'une clinique vétérinaire pourront plus facilement obtenir des soins pour leur bétail. En effet, le programme rembourse jusqu'à 1 000 \$ par exploitation agricole pour couvrir les frais de déplacement et les services professionnels d'un vétérinaire. L'éleveur doit toutefois payer lui-même tout médicament, vaccin ou traitement nécessaire.

Élevage aux fins de production alimentaire seulement

Ce programme sera reconduit chaque année, mais le nombre de places dépend de la disponibilité des fonds. L'inscription des élevages est renouvelée chaque année en avril, lors de l'approbation du financement. Sont admissibles au programme :

- le bétail domestiqué (bovins de boucherie, bovins laitiers, chèvres, moutons, volailles, porcs, alpagas, lapins destinés à la consommation, lamas et yaks);
- le gibier d'élevage (wapitis, bisons et bœufs musqués);
- les poissons destinés à la consommation humaine.

Les élevages de volaille comptant six oiseaux ou moins auront droit à un maximum de 250 \$ par année, mais les chevaux ne sont pas couverts puisqu'ils ne sont pas élevés pour la consommation au Yukon. Le programme est évalué et sera reconduit sous réserve des résultats obtenus et de la disponibilité des fonds.

Processus d'inscription

L'éleveur peut se procurer un dossier d'inscription dans une clinique vétérinaire ou auprès de la Section de la santé animale du gouvernement du Yukon. Pour s'inscrire, il doit remplir une demande de numéro d'identification et un formulaire d'inscription, puis faire suivre le tout à la Section de la santé animale. À noter qu'il faut un numéro d'identification et un formulaire d'inscription distincts pour chaque exploitation.



Coordonnées

Section de la santé animale
Gouvernement du Yukon
867-667-5600 ou
1-800-661-0408, poste 5600

C.P. 2703 (V-7)
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6

Vétérinaire responsable du
programme : 867-667-8663

Technicien en santé du bétail :
867-333-9471

Courriel : animalhealth@gov.yk.ca

L'éleveur qui n'est pas inscrit lorsqu'une urgence survient pourrait être autorisé à s'inscrire, pourvu qu'il envoie son dossier à la Section de la santé animale dans les sept jours suivant la visite d'un vétérinaire participant. Celui-ci fournira à l'éleveur les documents nécessaires.

Avantages du programme

L'accès à des soins vétérinaires pour votre bétail n'est qu'un des avantages du programme. En effet, vous pouvez aussi obtenir auprès d'un vétérinaire participant :

- un bilan de santé de votre troupeau;
- une évaluation de la biosécurité;
- des recommandations de soins préventifs;
- des renseignements sur la nutrition et la production du bétail.

Le programme présente également des avantages pour l'ensemble du secteur agricole. En effet, grâce aux renseignements fournis sur les formulaires d'inscription, la Section de la santé animale sera mieux à même de comprendre les difficultés des éleveurs yukonnais. Elle pourra aussi évaluer la santé du bétail – un déterminant important de la sécurité alimentaire – et le potentiel d'expansion de la production d'aliments intéressants.

Renseignements exigés

Le contenu du formulaire d'inscription est confidentiel et sera traité comme tel par les vétérinaires du gouvernement et du secteur privé. En plus de vos coordonnées, vous devrez indiquer :

- le nombre d'animaux de chaque espèce que vous possédez actuellement;
- le nombre d'animaux de chaque espèce que vous pourriez posséder à l'avenir;
- les facteurs susceptibles de freiner votre expansion;
- vos principales difficultés en matière de santé du bétail;
- les produits/services qui favoriseraient la santé de votre bétail;
- toute maladie ayant touché votre troupeau ces cinq dernières années (avec explications détaillées).

La Section de la santé animale fournira aux vétérinaires participants la liste des éleveurs inscrits, le numéro d'identification de chaque exploitation et le solde restant sur les 1 000 \$ auxquels chacune a droit. Après la visite du vétérinaire, vous devrez acquitter uniquement la facture du propriétaire, qui comprend tout médicament ou traitement requis. Vous recevrez par ailleurs une copie de la facture du projet, qui indique les montants couverts par le programme de services vétérinaires.

Inscrivez-vous sans tarder

Si vous n'êtes pas encore inscrit, sachez que les fonds sont limités et sont alloués selon le principe du premier arrivé, premier servi. Pour vous inscrire, contactez la Section de la santé animale au 667-5600, au 1-800-661-0408, poste 5600, ou à animalhealth@gov.yk.ca. On peut également se procurer des dossiers d'inscription dans les cliniques vétérinaires du Yukon.



Santé du bétail

La santé du bétail, essentielle à la production d'aliments sains et nutritifs, contribue à la sécurité alimentaire du Yukon.

En tant que spécialistes de la santé et des maladies animales, les vétérinaires peuvent aider les éleveurs à optimiser la production de leur bétail.

La Section de la santé animale emploie des vétérinaires spécialisés en diagnostic de maladies (pathologie), en propagation des maladies et en relations entre santé animale et santé publique.